

Le Cailleu

Bulletin municipal de la commune d'Arçon

> C'est « le canto » qui s'y colle !

Habituellement, le fauchage des talus était confié à un prestataire de service. La Mairie a, pour cette année, tenté l'expérience d'équiper le tracteur de notre « canto » d'une épareuse. Louée auprès de la CUMA des Nobles Pratiques à Amancey, Sébastien l'a pratiquée pendant plus de 30 h pour offrir une prestation de qualité. L'essai s'avérant concluant, le principe sera reconduit pour les années à venir, permettant au passage à la commune de réaliser une économie substantielle.



> Association « Les petits cailleux »

Quelques nouvelles de l'association des parents d'élèves « Les petits cailleux de l'école ».

Après un marché de Noël bien réussi, toutes les manifestations ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire. À l'heure actuelle, nous ne savons pas ce qui pourra se faire durant cette année scolaire.

En revanche, l'association continue de récolter le papier une fois par mois dans le local qui se trouve en face de l'école. Ces papiers étaient mis en palette et transportés chez Armstrong, mais suite à des problèmes techniques, l'entreprise n'est plus en mesure de prendre nos papiers.

Nous les vendrons désormais à Preval qui nous met une benne à disposition lorsqu'il y a 10 tonnes de papier dans le local.

Voici donc les nouvelles consignes :

Permanence le dernier samedi de chaque mois : 9 h-12 h (local en face de l'école)

Apporter le papier dans des contenants qui peuvent rester dans le local : sacs en papier, cartons, caquettes, ou ficeler le papier par paquet

Bien respecter les consignes de tri : pas de plastique, d'enveloppes à fenêtre, de papier kraft...

Merci d'avance. Si le papier est bien trié, il rapporte 70 € par tonne ce qui fait environ 2000 € par an. Cet argent sert à financer les projets menés à l'école d'Arçon.

COLLECTE DU PAPIER DES ASSOCIATIONS

J'ai je dépose

Ne pas déposer ici

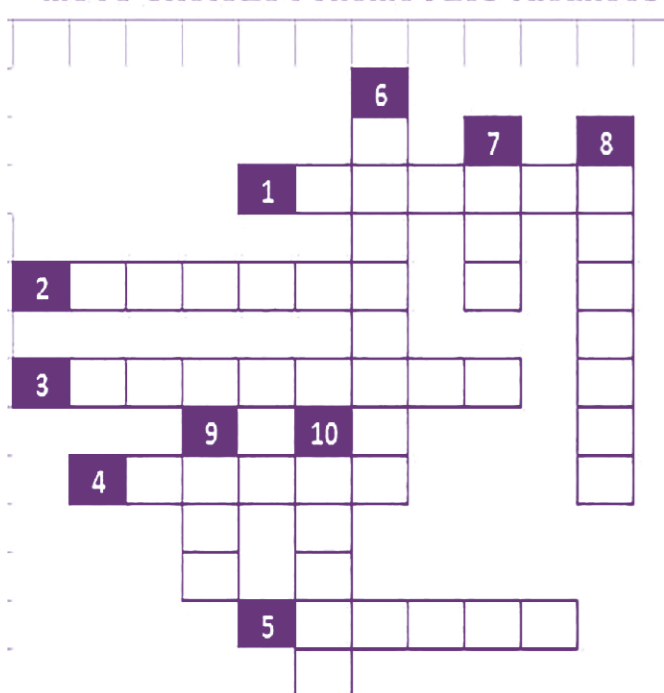
infos

10 tonnes de papier minimum
Déposer les papiers en vrac dans la benne

Pour réserver la benne* et pour tout autre renseignement
contacter Préval :
N° Vert 0800 970 071 ou 03 81 46 49 66 ou par courriel : tri@preval.fr

* Penser à réserver la benne 3 semaines avant la collecte prévue

MOTS CROISÉS : Thème : Les vacances



Les réponses aux mots croisés
sont à découvrir sur le site internet de la mairie
www.mairiearcon.fr

> État-civil

Naissances

- **Alessyo**, fils d'Anthony Peixoto et d'Emilie Gualdi né le 25 juin à Pontarlier
- **Gabriel**, fils de Pierre Landri et d'Odile Herbaux né le 1^{er} juillet à Pontarlier
- **Côme**, fils de Baptiste Mourey et de Justine Maugain né le 19 août à Pontarlier

Mariages

- **HENRIET Samuel** et **TSIRESY Aubine**, le 8 août à Arçon

Décès

- **MAISIER Marie-Christine**, décédée le 17 juillet à Arçon
- **VERDOT Brigitte**, décédée le 16 septembre à Pontarlier

> Le mot du maire

Chers concitoyennes et concitoyens,
Cette rentrée est particulière, puisque la Covid nous impose toujours des contraintes quotidiennes. Dans notre école, tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire et l'accueil périscolaire est assuré. Attention, le virus circule toujours donc les mesures sanitaires sont toujours de rigueur : gestes barrières, hygiène des mains et port du masque pour les adultes, sans oublier un nettoyage minutieux et aération fréquente des locaux. Je souligne et remercie l'engagement de chaque agent communal dans cette action.

Avec toutes ces contraintes liées au virus, la salle des fêtes ne peut toujours pas être louée aux particuliers et mise à disposition aux associations. Nous attendons, en fonction de l'évolution de la situation, de nouvelles directives courant octobre.

L'une de nos préoccupations est l'antenne mobile. Les habitants sont-ils réellement opposés à une meilleure couverture réseau du village ? Je pense que cela est une nécessité et un service rendu à la population. Qui ne possède pas un portable ou un smartphone ? Même avec l'arrivée de la fibre, il restera des zones blanches. Une demande de déplacement de l'antenne un peu plus en arrière est en cours suite aux remarques sur l'impact paysager de l'antenne.

L'autre de nos préoccupations reste la construction de la nouvelle école (voir article page 3).

Une bonne rentrée à tous.

Jean-Michel Pujol

> Infos utiles

Mairie

2, rue des Tilleuls - 25300 Arçon - Tél. 03 81 46 27 21 - Fax 03 81 46 91 50
mairie.arcon@gmail.com - www.mairiearcon.fr
Ouverture du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
(Fermeture mercredi après-midi).

Déchetterie Maisons-du-Bois/Lièvreumont

Tél. 03 81 46 27 00
Été : Lundi 16 h/18 h 30 - Mercredi 13 h 30/18 h 30 - Samedi 9 h/12 h
Hiver : mercredi 13 h 30/17 h - Samedi 9 h/12 h

Urgences : 112

Pompiers : 18 ou 112 / SAMU : 15 ou 112
Médecin de garde (nuit, week-end, jours fériés) 3966
Pharmacie de garde (week-end, jours fériés) 3237
Centre antipoison de Strasbourg : 03 88 37 37 37
Gendarmerie : 17 (Pontarlier : 03 81 39 06 60)
EDF Sécurité : 0 810 333 025

Cabinet infirmier

Emmanuelle Todeschini et Sonia Guillon - Tél. 03 81 38 19 14
Cabinet « Les Erillons » : Nathalie Vernet, Florine Guinchard,
Laurence Lacoste - Tél. 06 31 60 66 94 ou 03 81 38 19 46

* Citation

« Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison »

Victor Hugo

> Chevaux comtois : concours « modèles et allures »



Le concours des chevaux comtois s'est déroulé le mardi 18 août dans de bonnes conditions sur le site Pourny à Pontarlier, avec toutes les conditions sanitaires requises.

Les éleveurs de la commune d'Arçon ont été récompensés en obtenant, pour certains de leurs équidés, une participation au Concours National qui s'est tenu à Maïche le vendredi 11 septembre.

Voici les résultats obtenus par catégorie pour Pontarlier et Maïche :

- 2 ans : 2^e et 7^e Idylle de l'Aige au GAEC Lonchamp
- 2 ans, cheval de travail : 1^{ère} et 3^e Idoline de la Chau à Jean-Michel Pujol
- 4 ans : 2^e et 7^e Glinka d'Orchex au GAEC Lonchamp
5^e et Gypsy de la Mare à Jérôme Henriet
- 6-7 ans : 4^e et 14^e Dolie de la Chau à Jean-Michel Pujol
- 8-10 ans : 1^{ère} Bianca d'Alsace à Adrien Roland
2^e et 3^e Athena des Carres à Jérôme Henriet
4^e et 10^e Albine d'Etalans à Jérôme Henriet

Bravo à tous ces éleveurs.

> La nouvelle école prend forme



TABLEAU RÉCAPITULATIF MARCHÉS DES ENTREPRISES

Lot 1	Lot 1	Lot 1	Montant total HT
Lot 1	Terrassement VRD	MESNIER TP	147 473,98 €
Lot 2	Maçonnerie	ASN Construction	402 841,82 €
Lot 3	Structure bois - couverture - bardage	DURAND	540 000,00 €
Lot 4	Menuiseries extérieures	BURLA	177 155,70 €
Lot 5	Serrurerie	2MCP	27 000,00 €
Lot 6	Menuiseries intérieures	BURLA	96 343,57 €
Lot 7	Doublage - Cloisons - Peinture	GAUTHIER	128 268,61 €
Lot 8	Faux plafonds	Plafond LAFFOND	43 217,18 €
Lot 9	Chapes - Carrelage	BFC Revêtement	67 060,76 €
Lot 10	Sols souples	SOL PRO	37 512,94 €
Lot 11	Plateforme élévatrice	AEF	15 590,00 €
Lot 12	Isolation par extérieur	GAUTHIER	73 582,60 €
Lot 13	Chauffage - Ventilation - PLS	MYOTTE	304 556,20 €
Lot 14	Électricité	ITESYA	148 898,24 €
Lot 15	Photovoltaïque	ECODOUBIO	22 960,75 €
Lot 16	Espaces verts	FCE	30 733,21 €
TOTAL HT			2 263 195,56 €

Initié par la mandature précédente, le projet de construction d'une nouvelle école a vu le jour pour répondre aux besoins de salles supplémentaires et d'accessibilité du bâtiment. Le cabinet d'architectes Lhommée/Sanchez en charge de la maîtrise d'œuvre a proposé de faire évoluer le projet en y intégrant la réfection de l'école actuelle, pour l'installation des locaux du périscolaire. Cette option a été retenue pour un budget d'ensemble d'environ 2 258 000 € HT. Cette réalisation sera subventionnée par différents organismes au niveau de l'Europe, l'État, la Région, le Département, l'Intercommunalité et également par la CAF et le SYDED à hauteur de 50 % environ. La Mairie contractant un emprunt final de 1 300 000€ pour l'ensemble du projet.



> Une page se tourne pour « Tête en l'air »

La coupe de crémant ou de champagne faisait concurrence à la coupe de cheveux le vendredi soir ou les veilles de fêtes: c'était comme ça « Chez la Mag » comme disent les locaux! En effet, le salon de coiffure « Tête en l'air » fermera ses portes le 15 octobre 2020. Ouvert depuis juillet 2006, Mag a décidé de tourner la page et d'écrire un nouveau chapitre pour son local qui servira de gîte, après quelques aménagements. La coiffure ne sera pas abandonnée pour autant pour la future ex-patronne qui poursuivra cette activité à domicile. Désormais, ce seront les futurs clients qui offriront le café à « la Mag » et se passeront des massages de sa maman. Vous pourrez toutefois continuer à profiter de sa bonne humeur au 06 13 41 24 71 dès le 1^{er} novembre. Mag regrettera le petit coucou des enfants sortant de l'école autant qu'eux regretteront les bonbons du salon. En tout cas, elle tient à remercier tous ses fidèles clients et les convie le 31 octobre à 17 h pour une dernière coupe... à bulles!



> Antenne Relais FREE-Orange

Monsieur le Maire et les adjoints de la commune ont reçu le 29 juillet un collectif d'habitants opposés à l'installation de l'antenne relais FREE-Orange. Ces derniers s'inquiètent de l'impact visuel d'une telle installation et de la mise en œuvre de la 5G. L'équipe municipale fait actuellement tout son possible pour la limitation de l'impact paysager en étroite relation avec les opérateurs et les autorités compétentes. De plus, selon l'opérateur FREE, la mise en fonctionnement de la 5G n'est possible qu'à condition d'un accès à la fibre sur le site de l'antenne, ce qui relève de la compétence du Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit. Le projet suit donc son cours pour l'amélioration des communications sur notre territoire avec en outre le déploiement de la fibre optique d'ici octobre 2021. La municipalité reste à la disposition des habitants pour toutes questions relatives à ce sujet.

> Rentrée scolaire 2020/2021

Effectifs:

Françoise Faivre: PS (9) et MS (15)
Élodie Gréban et Mélissa Menkour: GS (11) et CE1 (11)
Myriam Courlet: CP (20)
Hélène Ribot-Petry et Mathilde Vernier: CE2 (16) et CM1 (8)
Lu-Diem Tuong: CM1 (13) et CM2 (10)
M^{me} Gabrielle Delacroix (accompagnatrice bus),
M^{me} Christiane Delphin (AESH), M^{me} Renate Henriet (ATSEM)
et M^{me} Evelyne Nicod (ATSEM) complètent l'équipe.

À l'école primaire, la directrice Elodie Gréban et son équipe ont accueilli 113 élèves à la rentrée du 1^{er} septembre 2020. L'effectif se stabilise avec seulement 8 écoliers de moins que l'an dernier. Les enfants et l'équipe pédagogique devraient pouvoir profiter de la nouvelle école à la rentrée prochaine.

Quatre nouvelles enseignantes ont pris leur fonction le jour de cette rentrée particulière entre gestes « barrières » et échafaudages. Nous leur souhaitons une bonne année au sein de notre village et nous souhaitons également une bonne année scolaire aux enfants, aux enseignants et aux parents.



> De la bouche des enfants !

« Dis maman, pourquoi il y a des déchets vers les arbres là-bas ?

- C'est parce que, il y a des gens qui ne respectent pas la nature et ne veulent pas payer le ramassage de leurs poubelles !!! Alors, ils les jettent là : ce n'est pas bien !
- Mais maman... c'est un peu idiot de dépenser des sous avec sa voiture pour transporter les poubelles dans le bois, alors que le camion-poubelle il passe chez toi ! »

> Mea-culpa Coronavirus

Dans l'article concernant Michelle Maugain, il a été omis de préciser que Renate et Gaby la remercient chaleureusement pour les sur-blouses qu'elle leur a confectionnées.